

Nom du produit : KF 1282

Date de création/révision : 15.10.12 Version : 1.0

Ref.Nr.: BDS001380_2_20121015

Remplace :

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

KF 1282

Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produits anti-corrosion

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Asemanrinne 13, 08500 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

1 / 11

Nom du produit :	KF 1282	Date de création/révision :	15.10.12 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS001380_2_20121015	Remplace :	

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Santé:	R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Physique:	R11: Facilement inflammable.
Environnement:	R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Autres dangers :	non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient:

2-octyl-2H-isothiazole-3-one

Peut déclencher une réaction allergique.

Symbol(s) de danger :	F : FACILEMENT INFLAMMABLE  Xi : IRRITANT  N : DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT 
-----------------------	--

Phrases de risque (R) :	R11: Facilement inflammable. R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
-------------------------	---

Phrases de conseils de prudence (S):	S2: Conserver hors de la portée des enfants. S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23: Ne pas respirer les vapeurs. S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux. S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
--------------------------------------	---

Nom du produit : KF 1282
 Ref.Nr.: BDS001380_2_20121015

Date de création/révision : 15.10.12 Version : 1.0
 Remplace :

Dispositions particulières concernant l'étiquetage:

S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

La classification des produits tenant compte des risques encourus par inhalation (R65), ne s'applique pas aux produits avec une viscosité cinématique supérieure ou égale à 7 mm²/s à 40°C. (3.2.3. du Annexe VI de la directive européenne 67/548)

2.3. Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
solvant naphtha aromatique léger (pétrole)(benzène<0.1%)	64742-95-6	265-199-0	30-60	Xn,N	10-37-51/53-65-66-67	B,P
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	202-436-9	10-30	Xn,N	10-20-36/37/38-51/53	A
propylbenzène [2]	103-65-1	203-132-9	1-5	Xn,N	10-37-51/53-65	
mésitylène 1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	203-604-4	1-5	Xi,N	10-37-51/53	A
cumène	98-82-8	202-704-5	1-5	Xn,N	10-37-51/53-65	A
2,5-thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole)	7128-64-5	230-426-4	<1		53	

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

P : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs no 200-753-7)

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
1,2,4-triméthylbenzène	ABNA	95-63-6	202-436-9	10-30	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, SIOI SE 3, Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 2	H226,H332,H319,H335,H315,H411	A
propylbenzène [2]		103-65-1	203-132-9	1-5	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, SIOI SE 3, Aquatic Chronic 2	H226,H304,H335,H411	
mésitylène 1,3,5-triméthylbenzène		108-67-8	203-604-4	1-5	Flam. Liq. 3, SIOI SE 3, Aquatic Chronic 2	H226,H335,H411	A
cumène		98-82-8	202-704-5	1-5	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, SIOI SE 3, Aquatic Chronic 2	H226,H304,H335,H411	A
2,5-thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole)		7128-64-5	230-426-4	<1	Aquatic Chronic 4	H413	

Explication des notes



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit : KF 1282

Date de création/révision : 15.10.12 Version : 1.0

Ref.Nr.: BDS001380_2_20121015

Remplace :

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau :	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	Irritant pour les voies respiratoires. L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Légèrement irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
--------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges de vapeur/air explosifs
Forme des produits de décomposition dangereux
CO, CO₂



Nom du produit : KF 1282**Date de création/révision :** 15.10.12 Version : 1.0**Ref.Nr.:** BDS001380_2_20121015**Remplace :**

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
L'équipement devra être mis à la terre
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



Nom du produit : KF 1282
 Ref.Nr.: BDS001380_2_20121015

Date de création/révision : 15.10.12 Version : 1.0
 Remplace :

Produits anti-corrosion

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
mésitylène 1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	VME	20 ppm
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	VME	20 ppm
cumène	98-82-8	VME	20 ppm
		VLE	50 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
mésitylène 1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	VME	20 ppm
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	VME	20 ppm
cumène	98-82-8	VME	20 ppm
		VLE	50 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
solvant naphta aromatique léger (pétrole)(benzène<0.1%)	64/42-95-6	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3
cumène	98-82-8	VME	50 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Protection individuelle :

Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

Assurer une ventilation adéquate

inhalation :

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)

la peau et les mains :

Porter des gants

les yeux :

Porter des lunettes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique : Liquide.
couleur : Incolore à jaune.



CRC Industries Europe bvba
 Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium
 Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit : KF 1282

Date de création/révision : 15.10.12 Version : 1.0

Ref.Nr.: BDS001380_2_20121015

Remplace :

odeur :	Odeur caractéristique.
pH :	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point d'éclair :	< 0 °C
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	0.88 g/cm ³ (@ 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	17.3 mPa.s (@ 20°C).

9.2. Autres informations

COV: 730 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO, CO₂

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit : KF 1282**Date de création/révision :** 15.10.12 Version : 1.0**Ref.Nr.:** BDS001380_2_20121015**Remplace :**

Inhalation :	Irritant pour les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Contact avec la peau :	Un contact prolongé avec la peau résultera en un dégraissement de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux

Données toxologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
2,5-thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole)	7128-64-5	LD50 oral rat	> 10000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 1.8 mg/l
		LD50 derm.rat	> 2000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Données ecotoxologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
2,5-thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole)	7128-64-5	LC50 fish	> 100 mg/l
		EC50 daphnia	> 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Nom du produit : KF 1282

Date de création/révision : 15.10.12 Version : 1.0

Ref.Nr.: BDS001380_2_20121015

Remplace :

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
	Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Numéro UN : 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: PEINTURES

14.3. Classe(s) de danger pour le transportClasse: 3
ADR/RID - Code de classification: F1**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnementADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Oui
IMDG - Marine pollutant: Polluant marin
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Oui**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**ADR/RID - Code tunnel: (D/E)
IMDG - Ems: F-E, S-D
IATA/ICAO - PAX: 305
IATA/ICAO - CAO: 307**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele - Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 - Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 - www.crcind.com

Nom du produit : KF 1282
Ref.Nr.: BDS001380_2_20121015

Date de création/révision : 15.10.12 Version : 1.0
Remplace :

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.

Directive 99/45/CE

Règlement (CE) No 1272/2008

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des phrase de risques:

R10: Inflammable.

R20: Nocif par inhalation.

R37: Irritant pour les voies respiratoires.

R53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

*Explication des mentions de danger:

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.



Nom du produit : KF 1282**Date de création/révision :** 15.10.12 Version : 1.0**Ref.Nr.:** BDS001380_2_20121015**Remplace :**

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

